

Séance ordinaire du 9 juillet 2019

Séance ordinaire du conseil tenue au lieu habituel des séances, ce mardi 9 juillet 2019 à laquelle étaient présents : M. Martin Couillard, M. Benjamin Bourcier, M. Martin Dumaresq, M. Guy Lemieux, M. Jacques Giroux sous la présidence de M. Gaétan Ménard formant quorum.

M. Mathieu Mercier est absent à cette séance.

Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière est présente à cette séance.

Résolution no 19-099 **Ouverture de la séance**

Proposé par : M. Martin Dumaresq
Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Que la séance ordinaire du 9 juillet 2019 soit et est ouverte.

Adopté

Résolution no 19-100 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par : M. Martin Dumaresq
Appuyé par : M. Guy Lemieux

Et résolu unanimement

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 juillet 2019 soit adopté.

Adopté

Résolution no 19-101 **Adoption du procès-verbal**

Proposé par : M. Jacques Giroux
Appuyé par : M. Martin Dumaresq

Et résolu unanimement

Que le procès-verbal de la séance ordinaire 11 juin 2019 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

Résolution no. 19-102
Présentation des comptes

Proposé par : M. Jacques Giroux
Appuyé par : M. Martin Couillard

Et résolu unanimement

Que la liste des comptes payés et des comptes à payer en date 9 juillet 2019 soit approuvée :

Chèques 15876 à 15926 au montant de 77 783,32 \$ (chèque 15916 annulé)

Prélèvements 2993 à 3016 au montant de 5 299,29 \$

La liste des salaires est également déposée.

Je, Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière, certifie par la présence qu'il y a des crédits disponibles pour des fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus ont été projetées par le conseil municipal ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions du Conseil à cette séance.

Adopté

Résolution no. 19-103
Demande d'autorisation à la CPTAQ – Échange de parties de lots
758, rang Du dix

ATTENDU Que le propriétaire du 758, rang du Dix, Monsieur Bruno Desmarais, a déposé une demande d'autorisation à la CPTAQ afin d'échanger avec le propriétaire voisin partie des lots 4717120 et 4715973 de manière donner une forme rectangulaire à son terrain;

ATTENDU Que les parties de lot visées par la demande sont en culture ou peuvent l'être;

ATTENDU Que l'autorisation de cette demande n'aura aucune conséquence néfaste sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricoles des lots avoisinants;

ATTENDU Que ce projet n'engendrera aucune contrainte ou effet néfaste résultant de l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement ni pour les établissements de productions animales ni pour les autres types de production;

ATTENDU Que ce projet n'affectera pas l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole qui se fait généralement dans le secteur où se trouve le projet;

ATTENDU Que le projet n'aura aucun effet néfaste sur la préservation, pour l'agriculture, des ressources eau et sol dans la municipalité et dans la région;

ATTENDU Que le projet n'aura aucun effet significatif sur le développement économique de la région;

ATTENDU Que le projet n'aura aucun effet sur les conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité de la collectivité;

ATTENDU que le projet est conforme à la réglementation en vigueur dans notre municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par : M. Martin Couillard
appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu unanimement,

De recommander à la CPTAQ d'autoriser la demande d'échange de partie des lots 4717120 et 4715973 déposée par Monsieur Bruno Desmarais.

Adopté

Résolution no. 19-104
Prolongation contrat ordures ménagères

Proposé par : M. Jacques Giroux
Appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise l'option de prolongation du contrat pour l'année 2020 pour les ordures ménagères.

Adopté

Résolution no. 19-105
Résiliation contrat d'assurance collective – La Capitale

Considérant que la MRC de Beauharnois Salaberry mettra fin au contrat d'assurance collective avec la compagnie La Capitale;

Considérant que nous faisons partie du regroupement de la MRC de Beauharnois Salaberry;

En conséquence il est proposé par : M. Benjamin Bourcier
appuyé par : M. Jacques Giroux

De résilier à compter du 1^{er} août, le contrat d'assurance collective conclu avec la compagnie La Capitale – Assurance et services financiers

Adopté

Résolution no. 19-106
Contrat d'assurance collective – Manuvie

Proposé par : M. Martin Couillard
Appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu unanimement

De conclure un contrat d'assurance collective avec la compagnie Manuvie, lequel sera effective à compter du 1^{er} août 2019, le tout selon les termes et conditions de la soumission portant le numéro Q0091105;

D'autoriser Les Assurances Joanne Brisson Dumouchel inc. à convenir de toute mesure pouvant être nécessaire pour assurer une transition harmonieuse entre le régime d'assurance collective actuellement en vigueur et celui offert par la Compagnie Manuvie;

D'autoriser la directrice générale et secrétaire trésorière à signer pour et au nom de la municipalité de St-Etienne-de-Beauharnois tout document requis à cette fin;

Adopté

Résolution no. 19-107
Presbytère

Proposé par : M. Jacques Giroux
Appuyé par : M. Guy Lemieux

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière à informer la population que toute offre pour le presbytère sera considérée par le conseil municipal.

Adopté

Résolution no. 19-108
Pancarte chemins

Proposé par : M. Jacques Giroux

Appuyé par : M. Guy Lemieux

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise l'achat de nouvelles pancartes de rues dans la municipalité au coût d'environ 1 500 \$.

Adopté

Résolution no. 19-109
Programme d'aide à la voirie locale

Proposé par : M. Martin Dumaresq

Appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise Mme Ginette Prud'Homme Directrice générale et secrétaire à faire une demande au programme d'aide à la voirie dans le cadre du volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale PPA-CE.

Adopté

Annotation no. 19-110
PCCMOI 2019-01 – 101 rue Girouard

Suite à l'assemblée publique de consultation en date du 11 juin 2019, ce dossier sera reporté à la séance du 10 septembre 2019.

Résolution no. 19-111
Ajournement de la séance

Proposé par : M. Guy Lemieux
Appuyé par : M. Martin Dumaresq

Et résolu unanimement

Que la séance ordinaire du 9 juillet 2019 soit ajournée au jeudi 18 juillet 2019.

Adopté

Gaétan Ménard
Maire

Ginette Prud'Homme
Directrice générale et secrétaire trésorière